

Plan triennal 2019-2022

Le contexte

L'action de la Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ) est guidée par des orientations stratégiques triennales et annuelles déterminées par le Conseil d'administration. Ces orientations s'ajoutent aux responsabilités générales permanentes de la Fédération qui sont inhérentes à son cadre juridique dont les dispositions légales de la *Loi sur les syndicats professionnels (L.R.Q., ch. S-40)*, liées à son incorporation, celles du *Règlement général* adopté par son assemblée des délégué(e)s, celles de sa *Déclaration des principes et des valeurs* de même que celles du *Code du travail du Québec* et d'autres lois applicables aux syndicats professionnels accrédités.

Dans un contexte social et médical en constante évolution, la FMRQ doit s'adapter au changement, tout en inscrivant ses actions de façon cohérente dans le temps et en assurant une nécessaire continuité des dossiers.

Les médecins résidents aspirent avant tout à devenir des médecins en exercice autonomes au terme de leur résidence, ce qui implique que leur statut de médecin résident, qui les lie à l'organisation, est par définition temporaire. Les mandats politiques des administrateurs de la Fédération sont ainsi d'une durée d'une année et suivent la séquence des années académiques. Cette réalité d'une implication des membres par défaut limitée dans la durée suppose des façons de travailler particulières au sein de l'organisation. Tous les dossiers politiques ne cheminent pas au même rythme. Certains dossiers supposent un travail de plus longue haleine qui dépasse même parfois la durée d'une résidence. Mais loin de représenter une contrainte, cette préoccupation des dirigeants pour le travail accompli par ceux qui les ont précédés et ceux qui les suivront constitue une force de l'organisation depuis des décennies. En œuvrant à la promotion et à la défense quotidienne des droits des médecins résidents, tout en inscrivant ce travail dans des perspectives à moyen et long terme, les dirigeants successifs ont contribué au maintien de la notoriété de l'organisation et de sa crédibilité. Les employés permanents de la FMRQ assurent le suivi des dossiers dans le respect des orientations définies par les membres. Ainsi, grâce à la collaboration entre les administrateurs et les employés permanents, chaque dirigeant politique qui s'implique à la FMRQ est en mesure de se saisir des dossiers, de les porter et de les faire cheminer politiquement avec l'assurance que le travail se poursuivra dans le temps, au-delà de la durée de leurs mandats politiques, au besoin. Cela suppose un constant travail de coordination de la part de la direction générale de la Fédération, afin d'assurer le meilleur arrimage possible entre le travail des administrateurs et celui des employés de la permanence.

Cependant, si le travail passé des administrateurs et employés de l'organisation est à souligner, il est primordial de regarder vers l'avenir, de toujours viser l'excellence et de poursuivre l'avancement de la condition des médecins résidents du Québec dans toutes les facettes de la résidence. C'est dans ce contexte que s'inscrit ce plan triennal qui se veut un guide à l'intention des dirigeants politiques et des employés de la Fédération qui se succèdent dans le temps.

Des responsabilités incontournables

Si la FMRQ souhaite rester fidèle à ses raisons d'être et qu'elle entend demeurer un acteur sociopolitique crédible et pertinent au sein de la société, et plus précisément au sein du réseau québécois de la santé, certains secteurs de responsabilité et dossiers s'avèrent incontournables. Il en va ainsi de la défense et de la promotion des droits collectifs et individuels, ainsi que des droits des membres en matière de formation médicale postdoctorale (en médecine de famille comme dans toutes les autres spécialités), de la planification et de la répartition des effectifs médicaux, de même que des conditions de travail, de santé et de bien-être des médecins résidents. De plus, la FMRQ défend la responsabilité sociale que tous les professionnels du réseau de la santé partagent : répondre aux besoins et attentes de la population en matière d'accessibilité à des soins de qualité, dans les délais médicalement requis. Mais cela suppose l'exercice de la responsabilité des décideurs politiques et des gestionnaires du réseau de mettre en place les ressources nécessaires pour y arriver.

Au-delà de ces incontournables, la FMRQ offre une large gamme de services aux associations qui lui sont affiliées, ainsi qu'à l'ensemble des médecins résidents. Ces services sont offerts sur une base individuelle, de groupe, adaptés à certaines situations et spécialisés dans certains cas. Mais dans tous les cas, que ce soit par des services directs, par la défense et la promotion des droits collectifs, par l'organisation d'évènements fédératifs tels que les Journées Carrière ou encore par des offres de services exclusives de différents partenaires financiers, c'est aussi par toutes ces actions complémentaires que la FMRQ assume pleinement sa responsabilité de défendre et de promouvoir les intérêts de ses membres.

A. La FMRQ sur le plan national et organisationnel

Orientations et enjeux permanents

- Réaliser une mise à jour annuelle des bonnes pratiques de gouvernance et assurer un suivi continu par la tenue d'au moins une séance de formation par année.
- Augmenter la visibilité de la FMRQ et maintenir sa crédibilité auprès des membres, des acteurs sociopolitiques et des différents partenaires de la Fédération.
- Assurer une vigie constante des enjeux ayant un impact sur les médecins résidents et prendre position publiquement sur ces enjeux, de même que sur la gestion du système de santé (le rôle et la contribution des médecins résidents, l'accessibilité aux soins, les soins à domicile, la surspécialisation versus le généralisme, les soins de première ligne, etc.).
- Favoriser des actions concertées et complémentaires entre la Fédération et les associations affiliées.
- Favoriser l'amélioration constante et le développement de nos services en offrant un support aux médecins résidents dans tous les dossiers en lien avec notre mission.
- Offrir un soutien aux résidents en difficulté, que ce soit par la défense de leurs intérêts académiques auprès des instances universitaires ou la défense de leurs intérêts syndicaux à titre de salariés d'un établissement de santé.
- Favoriser une implication active et structurée des membres au sein des instances fédératives.

Priorités 2019-2022

- Développer des perspectives politiques quant à la justification des exigences de certification imposées aux médecins résidents dont celle de la réussite des examens administrés par le Conseil médical du Canada, le coût global de ces exigences et leur pertinence, notamment en lien avec l'implantation de la nouvelle approche pédagogique basée sur une approche par compétences (CPC).
- Poursuivre le travail de vigie quant à la protection des renseignements personnels des médecins résidents alors que de plus en plus de partenaires en pédagogie médicale augmentent ou envisagent d'augmenter les échanges de données et alors que se mettent en place d'impressionnantes banques de données, notamment via l'utilisation de portfolios électroniques liés à l'approche par compétences (CPC).

B. Affaires syndicales

Orientations et enjeux permanents

- Favoriser l'amélioration continue des conditions de travail des médecins résidents et assurer le respect de l'entente collective dans son intégralité, en collaboration avec les associations et en leur apportant tout le soutien nécessaire à cette tâche.

Priorités 2019-2022

- Développer des moyens d'action concrets de nature à assurer le respect des droits contenus à l'entente collective 2015-2021 et à faciliter l'identification des cas de violation systémique dans les milieux.
- Préparer d'avance le prochain renouvellement de l'entente collective en accordant une attention particulière à la problématique des surcharges de travail et du service de garde.

C. Bien-être des résidents

Orientations et enjeux permanents

- Combattre et prévenir toute forme de harcèlement psychologique dans les milieux de formation médicale postdoctorale et offrir des services visant à améliorer la santé physique et mentale des médecins résidents.

Priorités 2019-2022

- Développer des perspectives de travail autour de la problématique des surcharges de travail et de la conciliation résidence-vie personnelle.

D. Affaires pédagogiques et effectifs médicaux – MF

Orientations et enjeux permanents

- Assurer la défense des enjeux liés à la médecine de famille dont l'importance du rôle des médecins de famille dans le système de santé et favoriser l'implication des médecins résidents de médecine familiale dans les instances fédératives et dans les travaux liés aux enjeux en médecine de famille.

Priorités 2019-2022

- Faire les représentations nécessaires pour mieux arrimer les délais prévus au processus CaRMS pour les formations complémentaires en médecine familiale avec les délais de réponse à une offre de PREM.
- Poursuivre les représentations pour rendre le processus d'octroi des PREM plus transparent, équitable et mieux en phase avec les besoins des milieux et les aspirations de nos membres.

E. Affaires pédagogiques - Spécialités

Orientations et enjeux permanents

- Assurer une représentation au sein des organismes québécois et pancanadiens représentatifs qui sont préoccupés par les enjeux de pédagogie médicale et y défendre les positions de la FMRQ qui représente les médecins résidents du Québec.

Priorités 2019-2022

- Assurer un monitoring de l'implantation de la CPC dans les programmes concernés et analyser les impacts sur tous les aspects de la résidence (qualité de l'enseignement, charge de travail des membres et des patrons, protection des droits des résidents et de leurs renseignements personnels, etc.).

F. Planification des effectifs médicaux - SP

Orientations et enjeux permanents

- S'assurer que tous les médecins résidents aient un poste au Québec au terme de leur formation médicale postdoctorale et que les postes disponibles aux plans d'effectifs médicaux offrent à nos membres des conditions favorables à un plein développement professionnel en lien avec leur formation.

Priorités 2019-2022

- Travailler à améliorer le processus d'obtention d'un PEM pour le rendre plus transparent et équitable et assurer une meilleure diffusion de l'information quant aux postes disponibles, notamment par des affichages de postes plus détaillés et un meilleur arrimage entre les départs à la retraite des patrons et l'entrée en poste de la relève médicale.